

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer**

Rennes, le **27 JUIN 2019**

Service : *Eau et Biodiversité*  
Affaire suivie par : *Madeleine NIEUWENHOVE* 

**Objet : Arrêté modifiant et complétant l'arrêté réglementant la pêche en eau douce dans le département d'Ille-et-Vilaine pour l'année 2019**

**Note de synthèse de la consultation du public**

En application de la loi 2012-1460 du 27 décembre 2012 concernant la mise en œuvre du principe de participation du public à la préparation des décisions relatives à l'environnement, l'arrêté préfectoral cité en objet a été mis à la consultation du public, sur le portail des services de l'État en Ille-et-Vilaine, du 28 mai au 17 juin 2019.

Les observations éventuelles du public pouvaient être transmises, dans ce délai, voie postale ou par courriel aux adresses suivantes :

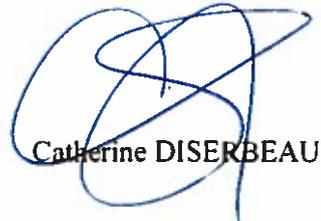
Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Service eau et biodiversité  
Le Morgat - 12 rue Maurice Fabre - CS 23167 - 35031 RENNES CEDEX

[ddtm-peche@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:ddtm-peche@ille-et-vilaine.gouv.fr)

**Aucune observation du public n'a été formulée au cours de la consultation.**

L'arrêté préfectoral a été signé le 25 juin 2019.

Pour la Préfète et par délégation,  
le Directeur départemental des Territoires et de la Mer,  
et par subdélégation,  
la Cheffe du Service Eau et Biodiversité.



Catherine DISERBEAU